



TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.15 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...



L'autre samedi, en attendant le car pour rentrer chez nous, j'avais eu l'occasion de causer avec des p'tits commerçants, qui se plaignaient des affaires.

— Ah, vous n'êtes point les seuls, mon bon M. L., à vous plaindre de la mévente qui m'dissient. Regardez dans les rues, y a quasiment rien à faire. Les grands magasins, avec tout leurs succursales, leurs prix ténus, ou leurs fichu-primés, ont tué le p'tit commerce de nos campagnes. Sans parler des auto-cars, qu'empêchent maintenant les clients faire leurs achats dans la grand-ville. Que voulez-vous qu'on fasse, avec les impôts, les patentes et le reste, sinon à fermer boutique !

Comme de juste, la concurrence entre les magasins est si pareille qu'aut'fois. Dans nos villages, les commerçants vivaient tranquillement, en travaillant pour amasser quatre sous. Chacun connaissait midi à sa porte. L'épicerie vendait de l'épicerie ; le cordonnier des souliers et des galoches ; le bijoutier des bagues ou des colliers ; le charcutier de la chair à saucisse et des boudins ; le quincaillier, des chaudrons, des croûtes et terribles les outils. La lutte était loyale, malgré les p'tites jalousies entre confrères. Après la guerre on a vu pousser, comme des champignons, des grands magasins, genres bazars importés d'Orient, jusqu'on vendait de tout. Mais ces grands magasins se cantonnaient dans les villes.

An'hui, on est à la mode du système D, de c'tui là qui permettra de rouler les autres et de faire fortune en le moins de temps possible. Alors, on a imaginé tout plein de trucs : Des maisons à rayons uniques ; des magasins à succursales multiples ; des commerces avec primes ; des maisons qui font des cadeaux... avec l'argent des clients ! On connaissait déjà, dans les campagnes, les agents d'une maison d'épicerie, poussant leur outarète dans les chemins et offrant un ticket-prime à la ménagère. Faut croire que ce système avait du bon, puisque y a eu toute une génération d'imitateurs. C'est pu un kilo de café qu'on donne en prime, mais tout sortes de marchandises, ressemblant pu à la spécialité du commerçant et qui font du tort aux autres.

Par exemple, aux acheteurs d'un paquet de chicorée, ou de cacao, on donnera en prime une tasse, ou un cuillier ; aux acheteurs d'un kilo de chocolat, ou de café, on donnera une serviette de toilette ; aux acheteurs d'une paire de bottines, un réveil matin et ainsi de suite.

C'était pu la marchandise qu'attire l'acheteur, mais la prime qu'on « offre » par d'ssus le marché. On offre, c'est une façon de parler, puisque vous pouvez bien être sûr que personne faisant de cadeau à l'heure qui l'est. — C'est plutôt nous, les paysans, qui donnons, par force, nos marchandises à des prix pas bas qui coûtent à produire !

Mais pour revenir aux magasins à primes, c'est ben rares si nos bourgeois ne se laissent point entortiller par les apparences et si qu'elles payent pas plus cher une marchandise qu'importe, pour emporter six boîtes, des pinces à sucre, une mallette en carton ou un flacon de sentabon... Tapis, c'est le mari qui paye !

Avec c'te système de concurrence déloyale, ces marchands carottent le Fisc, puisque les primes sont données, soi-disant, et payent pas le chiffre d'affaires. De pus, ce sont souvent des camelotes étrangères « made in germany » en Tchecoslovaquie, en Sorbie, alors que beaucoup d'ouvriers français sont sans travail. Ces nouveaux genres de commerce ne fait qu'entretenir chez nous la vie chère et enlève tout gaine pain à des millions d'honnêtes contribuables. Le malheur c'est que le monde s'y laisse prendre comme des papillons dans les pièges à lumière !

maître jennot

Le Projet de Loi sur le Vin

Les Parlementaires du Centre et de l'Ouest et la C. G. V. C. O. ont tenu une réunion au Sénat

Les groupes parlementaires de défense des vignerons du Centre et de l'Ouest se sont réunis le 5 décembre au Sénat, sous la présidence de M. Louis Linyer, pour procéder à un examen de la situation viticole et à une première étude du projet de loi sur le vin.

Assistaient à cette importante réunion :

MM. les Sénateurs Manger (Cher) ; Dauthy (Indre) ; Germain (Indre-et-Loire) ; Paul-Boncour (Loir-et-Cher) ; Babin-Chevaye, de Dion, Linyer (Loire-Inférieure) ; Turbat (Loiret) ; de Grandmaison, de la Grandière, Manceau (Maine-et-Loire) ; Marrou, Malsang (Puy-de-Dôme) ; Rambaud (Vendée) ; Victor Boret (Vienne).

MM. les Députés Rives, Planché (Allier) ; A.-J.-L. Breton, Castagné, Cochet (Cher) ; Hymans (Indre) ; Proust (Indre-et-Loire) ; Besnard-Perron, Manger (Loir-et-Cher) ; de la Ferronnays, Bréant, Duez, de Juigné, Le Cour Grandmaison (Loire-Inférieure) ; de Grandmaison, Emile Perre, de Polignac (Maine-et-Loire) ; Emile Massé (Puy-de-Dôme) ; Aubert, Durand, Rochereau, de Tinguay du Pouët (Vendée) ; Rimbart (Vienne).

Après avoir exposé l'objet de la réunion, M. Linyer a marqué la nécessité d'une entente parfaite et d'une étroite coordination d'efforts entre tous les représentants des régions viticoles du Centre et de l'Ouest.

Puis il a donné la parole à M. Jules Gautier, président de la C. G. V. C. O., qui était assisté du secrétaire général de la Confédération et accompagné d'une délégation composée de MM. Germain, Vavasseur (Indre-et-Loire) ; Richardin, Rosin, Rozé (Maine-et-Loire) ; de Camiran (Loire-Inférieure) ; Buchet (Loir-et-Cher) ; Soreau (Loiret) ; Edier (Allier) ; Cormont (Cher) ; Langlois (Sarthe) ; Marc Ferré (Vienne).

M. Jules Gautier a fait valoir que les sacrifices nécessaires pour l'assainissement du marché et la revalorisation des cours doivent être demandés aux responsables de la surproduction. Il a insisté, en donnant toutes les précisions utiles, sur l'importance qui s'attache à la sauvegarde de la viticulture familiale du Bassin de la Loire.

Puis M. Rosin, reprenant, article par article, le projet gouvernemental, a indiqué l'importance des sacrifices imposés à la viticulture du Centre-Ouest par la distillation obligatoire. Il a protesté contre l'injustice qui consisterait à traiter de la même manière les régions où le vignoble est en régression et celles qui ont démesurément accru leurs plantations.

Il a fait ressortir la difficulté, voire même l'impossibilité, de régler brutalement la question délicate des hybrides producteurs directs.

Il a également traité la question des arrachages obligatoires de vignes.

Les explications très claires de MM. Jules Gautier et Rosin ont été très appréciées. Un échange de vues entre les parlementaires et les délégués de la C. G. V. C. O. s'est engagé. MM. Manger, de la Ferronnays, de Tinguay du Pouët, Le Cour Grandmaison, Besnard-Perron, Marrou, ont abordé tour à tour les questions des hybrides, du vin de noah, des paliers de distillation obligatoire, de l'augmentation des droits de circulation, etc...

Il a été convenu que le président de la C. G. V. C. O. fera parvenir un memorandum précis à tous les élus du Centre-Ouest pour leur permettre de défendre efficacement les intérêts essentiels des vignerons des quinze départements confédérés.

Dans ces conditions, la liaison entre les élus du Centre et de l'Ouest et la C. G. V. C. O. sera assurée d'une manière permanente.

La Défense Viticole de Loire-Inférieure

La situation de la viticulture est tragique.

Nous sommes arrivés à la crise que nous prédisions depuis longtemps une énorme surproduction rendant le vin invendable ; cent millions d'hectos ! tel est le chiffre France et Algérie.

Les Pouvoirs publics ont déposé un projet de loi draconien ; sa lecture dans les journaux a beaucoup ému les petits producteurs de nos pays. Nous demandons à nos adhérents de ne pas s'affoler ; un projet n'est pas une loi faite, c'est une proposition. Nous savons déjà que les textes ont été profondément amendés.

Le 5 décembre avait lieu à Paris la réunion de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest. Elle a fait toutes ses réserves et pris une position de défense qui, dans les graves circonstances présentes, ménage les intérêts particuliers de nos régions.

En ce qui concerne les hybrides, en particulier, le texte gouvernemental est inacceptable.

« Nos régions où la vigne est en régression depuis 20 ans ne doivent pas être rendues responsables de la folie des plantations qui a atteint certains autres pays. »

VIGNERONS, ATTENTION ! Il y a des malins bergers qui cherchent à semer la division parmi nous. Nous savons d'une façon décisive, que certaines régions viticoles, de grosse production, éloignées de chez nous, ont envoyé en Loire-Inférieure en permanence un délégué observateur et semeur de panique. Il y est encore à cette heure. Qu'on lise attentivement ci-contre le texte de la résolution prise par le groupe Nantais de défense viticole, réuni en séance extraordinaire mardi dernier, et fera mieux son possible :

Le Pays de Loire-Inférieure, en particulier les régions où la vigne est un accessoire indispensable pour les exploitations rurales et ne bénéficiant pas d'appellation d'origine, ému des projets en cours pour la loi d'aménagement de la Viticulture, proteste : 1° Contre l'arrachage immédiat de certains hybrides ; 2° Contre l'interdiction de vente de ces vins.

Demande : Qu'au cas où certains hybrides seraient condamnés à disparaître, afin d'améliorer la qualité générale des vins de coupe en France, un délai de plusieurs années soit donné aux intérêts pour que la replantation puisse être faite en hybrides autorisés et qu'une indemnité soit payée pour les vigneron obligés de changer de plants.

Proteste, contre toute idée de l'abaissement, au-dessous de 200 hectolitres, du chiffre de récolte globale au-dessus duquel les vignerons sont astreints à la distillation obligatoire et contre la distillation des vins d'appellations.

Il serait inadmissible de descendre au-dessous de 200 hectolitres, parce que ce serait imposer des sacrifices insupportables à une multitude de petits vignerons pour soulager la viticulture industrialisée, responsable de la crise.

Appelle l'attention du législateur sur la situation tragique des vins d'appellation d'origine, qui ne doivent ni être distillés, ni être bloqués, d'après toutes les lois antérieures.

Admet pour la cause nationale que des sacrifices soient consentis, mais qu'ils n'atteignent que dans de très faibles proportions les vignobles du Centre et de l'Ouest, en cours de régression et aucunement responsables de la crise.

Pour le Bureau du Groupe :
DE CAMIRAN.

L'Assemblée Générale des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure

Le Syndicat des Planteurs de tabac de la Loire-Inférieure a tenu son assemblée générale à Saint-Julien-de-Concelles le dimanche 2 décembre, sous la présidence de M. Joseph Hivert.

Après avoir examiné quelques questions de détail, le président fait procéder à l'élection d'un administrateur en remplacement de M. Eugène Noleau, décédé.

C'est M. Joseph Hivert, de Bassac-Goulaine, qui est élu.

M. Hivert fait ensuite part à l'assemblée de l'invitation de M. le Directeur de la Manufacture des tabacs de Nantes à visiter cet établissement.

L'assemblée accepte et décide de fixer la date de cette visite au 8 janvier.

On aborde ensuite la question du contingentement. M. Hivert exprime l'espoir que toutes les demandes de permis de culture soient acceptées.

M. Vivant propose à l'assemblée d'émouvoir le vœu suivant :

« Le Syndicat des Planteurs de tabac de la Loire-Inférieure, considérant que la situation économique qui a incité les agriculteurs à demander l'autorisation de cultiver le tabac en 1931, n'a fait que s'aggraver depuis ;

« Qu'à la mévente persistante du chanvre et de l'osier est venue s'ajouter la baisse des prix du blé, du détail, du vin, des légumes, etc. ;

« Que les premiers planteurs ont acquis une expérience coûteuse, qu'ils ont fait des dépenses dont l'amortissement pèsera sur de nombreuses années, que c'est d'ailleurs grâce à eux si la culture du tabac a pu s'implanter et se maintenir dans le département ;

« Que, d'autre part, les nouveaux déclarants, subissant la même crise, ont un égal besoin d'être soutenus et

que beaucoup d'entre eux n'avaient pas la possibilité d'entreprendre plus tôt cette culture ;

« Espère que le Service d'Exploitation Industrielle des tabacs tiendra compte aux planteurs des efforts qu'ils ont fait pour obtenir, par le choix des terrains et des engrais, l'augmentation du taux d'écimage et les soins apportés à la dessiccation et au triage, un produit irréprochable et d'une finesse correspondante aux exigences de la consommation.

« Emet le vœu :

« Que soient prises en considération les demandes d'extension de cultures émanant d'anciens planteurs ;

« Que les déclarations des nouveaux postulants, portant sur 10 ares seulement, soient acceptées sans distinction et qu'en résumé aucune réduction ne soit faite sur les déclarations de cultures de tabac relatives à la campagne 1935. »

Ce vœu étant adopté, la parole est donnée à M. Bizet, trésorier, qui expose l'état des finances du Syndicat. L'assemblée approuve ce compte rendu et décide que, passé un certain délai, le trésorier pourra faire recouvrer les cotisations par la poste.

Pour détruire le Ténia du Chien

Faites bouillir deux gousse d'ail bûchées, dans la valeur d'une tasse à thé de lait. Passez et administrez ce lait le matin à jeun, à la dose d'une cuillerée à entremets, pendant deux jours consécutifs, puis purgez l'animal à l'aide de ricin le troisième jour.

Pour ou contre l'Organisation Professionnelle

Les ennemis de l'agriculture, c'est-à-dire ceux qui ont un intérêt vital à empêcher, par tous les moyens, cette classe laborieuse de s'émanciper.

Les ennemis de l'agriculture : potentats des trusts industriels ou financiers dont l'intérêt immédiat commande un retour à la loi du libre échange, à la dévaluation des produits agricoles qu'ils veulent ramener aux prix mondiaux, dissués les paysans en crever ! Tous ébauchent une attaque de grand style contre les organisations professionnelles agricoles.

Le moment, certes, est bien choisi, le cultivateur est dans la misère, ses produits ne se vendent plus, la ruine est à sa porte, comme il paraît facile de lui faire accepter cette phrase empoisonnée : « Tous vos malheurs vous viennent de ces syndicats, de ces coopératives, de ces organisations agricoles... » autrefois tout cela n'existait pas et, mon Dieu, on ne s'en portait pas plus mal, au contraire !

Les agriculteurs avertis ne tomberont pas dans ce piège grossier. Les syndicats existent de leur propre volonté et parce qu'ils ont compris que si l'individualisme avait été possible dans le passé, il devenait, devant l'organisation économique du monde moderne, un signe de destruction.

Où, les temps sont changés. Autrefois nos grands-parents achetaient peu et vendaient peu, ils produisaient ce qu'ils consommaient, faisaient leur pain, tissaient eux-mêmes leurs draps et leurs vêtements en récoltant le chanvre et le lin nécessaires.

Ils allaient peu à la ville. On vivait alors sur son bien, ce qui n'est pas la même chose.

Le changement commence à partir du Second Empire ; sous l'influence des moyens de transports de plus en plus rapides, les échanges se multiplient de région à région, puis bientôt de pays à pays.

En même temps les progrès techniques, plus lents que dans l'industrie, gagnent aussi la ferme et commencent à y opérer une véritable révolution.

C'est l'emploi des engrais, des machines, des semences sélectionnées. On se livre à la pratique des cultures dites industrielles qui se doublent d'usines transformatrices (sucrieries, distilleries, moulins mécaniques).

Les cultivateurs doivent aussi acheter au commerce des produits et des machines coûteuses.

Vers 1880, apparaît la concurrence des pays neufs (l'Amérique et l'Australie) qui produisent industriellement et donc à meilleur compte ; il fallut alors élever des barrières douanières pour protéger les produits du sol français.

La ville qui ne demande qu'à payer le pain, la viande bon marché, ignorante de l'impossibilité dans laquelle se trouve le producteur français de produire à un prix de revient égal à celui de l'étranger, où le régime de la grande propriété permet des prix de revient très inférieurs aux nôtres ; la ville, elle aussi, se joint au commerce et à l'industrie pour obtenir en holo-

causte, sur l'autel du bonheur, le sacrifice du paysan français.

On comprend alors que le salut des cultivateurs n'est plus seulement dans un labeur acharné, ils ne peuvent plus être individualistes et doivent se grouper pour revendiquer leur droit à la vie et se défendre.

C'est pourquoi, parallèlement à ces changements de notre vie économique, s'est accomplie une transformation sociale et le mouvement vers l'association professionnelle.

Face à l'organisation croissante des forces industrielles, à cet esprit des affaires envahissant, le paysan a dressé le vivant barrage de ses organisations agricoles.

C'est ce barrage que l'on essaie à l'heure présente d'enfoncer. On répand la calomnie, le découragement ; oui, tous les moyens sont bons aux ennemis de l'agriculture. Le marasme actuel, ils en connaissent, eux autres, les véritables responsables, et si les gouvernements de ces dix dernières années avaient non seulement entendu, mais écouté les vœux autorisés des associations agricoles, nous n'en serions pas à nous demander ce que demain nous réserve.

L'heure est grave, le devoir et l'intérêt de l'agriculteur d'aujourd'hui lui commandent de ne pas abandonner son syndicat, mais de l'appuyer, de favoriser son évolution normale qui nous conduit, en le perfectionnant, vers l'organisation corporative.

Arrêtons l'étatisme. Les difficultés professionnelles doivent être résolues par l'organisation professionnelle. Comme le disait Louis Salleron, « c'est la seule voie qui nous reste ouverte pour échapper au chaos ».

LEROY-LADURIE,
(Mail Jacques).

Corrigez les Chevaux rieurs à l'écurie

Divers moyens peuvent être employés : remplissez de sable une musette, ficellez-la à la queue, ou bien une entrave passée à chaque paturon des pieds de derrière. Munissez chaque entrave d'une chaîne terminée elle-même par un billot. On peut aussi faire usage d'un sac à farine bourré de sciure de bois et suspendu horizontalement derrière le cheval, à l'aide de deux longues fixées au plafond. A chaque ruade, le sac, frappé violemment, retombe sur l'arrière-train et constitue une correction à toute tentative renouvelée. A la longue le cheval s'assagit, cesse de ruier. M. Bleas, notre confrère de La Bretagne Hippique, a indiqué le procédé suivant, toujours employé avec succès : bridez le cheval jour et nuit, sauf pour manger. A chaque anneau du mors de bride, fixez une corde qui, suffisamment longue pour permettre au cheval de se coucher, s'attache à chacun des pieds correspondants de derrière et est retenue sous le ventre par deux autres anneaux fixes ou mobiles, sur une sangle solide. Chaque fois que le cheval lance une ruade, les cordes tirent sur sa bouche avec une force proportionnée à la force de la ruade et quelque temps se passe, dès la première leçon, avant qu'il ne recommence. Bientôt sous la répétition automatique plus ou moins sévère, de ce moyen de correction, le cheval n'ose plus ruier, il pîétine et est inquiet. Si, pendant quelques jours, il paraît assagi, on lui enlève ce dispositif de correction, mais on le lui remet s'il recommence à ruier. A moins que le cheval soit vicieux au dernier degré, il renonce à sa détestable habitude, si on sait le traiter suivant la façon dont il se comportera. Quand le cheval sera assagi et tranquille pendant un certain temps, on remplacera la bride par un licol, dont le tour de chanfrein sera confectionné avec une corde à nœuds ou une chaîne afin d'agir énergiquement sur la tête, s'il y avait de sa part velléité de retour au vice et l'on attachera à ce tour de chanfrein les cordes qui vont aux pieds.

Le Projet de Loi sur le Blé

A l'heure où nous mettons sous presse, la Chambre discute le projet de loi sur le blé, en vue d'un assainissement du marché. Nous sommes en plein gâchis. Des modifications sont apportées d'heure en heure. Il nous est donc impossible de renseigner cette semaine nos adhérents. Aussitôt le vote définitif de la loi, nous la publierons in-extenso dans notre Bulletin avec les commentaires nécessaires.



LA RECOLTE DE VIN, pour les quatre départements gros producteurs du Midi (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) s'élève à 30.336.472 hectolitres, contre 23 millions 936.704 l'an dernier. La production algérienne a été portée à 21.980.000 hectolitres !

A CHATEAU-GONTIER a eu lieu, le 25 novembre, la première fête des Sociétés Hippiques Rurales, dont le but est d'aider les jeunes gens des campagnes à pratiquer l'équitation et à améliorer leurs connaissances du cheval. Prés de 300 cavaliers ont évolué devant dix mille spectateurs. Ces manifestations se renouvelleront dans d'autres régions.

CRISE VITICOLE : Plus de dix mille viticulteurs ont tenu, mardi dernier, un meeting de protestation aux Arènes de Montpellier. Un ordre du jour fut transmis au Préfet. Une foule énorme accompagna les délégués. De sérieuses collisions se produisirent entre les gardes républicains et les manifestants.

LA SARRE mesure environ 1.912 kilomètres carrés, ce qui représente à peine le tiers d'un département français. Mais sa population est fort dense. C'est un des coins les plus peuplés, puisqu'il compte 828.000 habitants, soit 433 au kilomètre carré, alors que la moyenne de la France est de 75 habitants et celle de l'Allemagne de 115. C'est aussi une des régions les plus riches du globe.

EN TOURAINE, les syndicats de la boucherie, en accord avec le Préfet, ont accepté une baisse de 10 % sur la viande de seconde qualité et une baisse plus forte sur la troisième. D'autre part, un grand établissement de Tours a pris l'initiative de vendre du pain de fantaisie à 1 fr. 45 le kilo, au lieu de 1 fr. 80, cours pratiqué par la boulangerie.

Clôture anticipée de la chasse à la Perdrix le 16 décembre 1934

ARRÊTÉ

Le Préfet de la Loire-Inférieure, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre,

Arrête :

Article premier. — La chasse à la perdrix sera close dans toute l'étendue du département de la Loire-Inférieure, le dimanche 16 décembre 1934, à la chute du jour.

Art. 2. — Une tolérance de deux jours, qui prendra fin le 18 décembre 1934 au soir est accordée pour le transport et la vente de ce gibier, tué le dimanche 16 décembre 1934. A partir du 18 décembre 1934 au soir, le transport, le colportage et la vente en seront interdits.

Le Préfet de la Loire-Inférieure,
Paul MATHIEVET.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 10 Décembre 1934

ANIMAUX	Aménage	Vendu	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra
Bœufs.....	3.536	3.400	5 40 4 40 3 30	6 10 3 25 2 42 1 65 3 78
Vaches.....	2.238	2.100	5 20 3 30 3 10	6 40 3 12 2 15 1 55 4 10
Taureaux.....	370	480	4 20 3 30 3 20	4 80 2 52 1 98 1 60 2 97
Veaux.....	1.928	1.800	8 03 6 30 5 10	9 00 4 80 3 58 2 80 5 40
Moutons.....	11.930	11.500	14 30 9 80 8 00	15 50 7 15 4 60 3 52 7 75
Porcs.....	2.621	2.621	4 58 4 14 3 28	5 70 3 40 2 90 1 90 3 80

Du Jeudi 13 Décembre 1934

Bœufs.....	1.362	1.250	5 30 4 30 3 20	6 00 3 18 2 35 1 60 3 72
Vaches.....	908	800	5 10 3 30 3 00	6 30 3 05 2 10 1 50 4 03
Taureaux.....	250	240	4 10 3 30 3 10	4 70 2 45 1 92 1 55 2 90
Veaux.....	1.338	1.200	8 20 6 50 5 30	9 20 4 92 3 70 2 90 5 52
Moutons.....	5.098	4.600	14 30 9 80 8 00	15 50 7 15 4 60 3 52 7 75
Porcs.....	1.207	1.207	4 84 4 14 3 28	5 70 3 40 2 90 1 90 3 80

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 6.244. — Maine-et-Loire, 170; Sarthe, 330; Mayenne, 375; Loire-Inférieure, 225; Indre-et-Loire, 25; Deux-Sèvres, 45; Vienne, 115; Vendée, 280.
VEAUX : 1.928. — Maine-et-Loire, 140; Sarthe, 360; Indre-et-Loire, 30.
MOUTONS : 11.900. — Vienne, 348; Afrique, 240; étrangers, 622.
PORCS : 2.621. — Maine-et-Loire, 145; Sarthe, 275; Mayenne, 15; Loire-Inférieure, 270; Indre-et-Loire, 40; Vendée, 34.

Culture du Tabac

La deuxième année de culture a donné d'assez bons résultats, malgré le temps plutôt défavorable.

La sécheresse a été plus grande encore que l'an dernier, mais les pluies d'automne ont été moins fortes et il n'y a pas eu de déplorer le regain de végétation de la dernière campagne en arrière-saison. D'ailleurs la cueillette a généralement été faite plus tôt.

Les séchoirs ont été améliorés et agrandis. Les feuilles ont été mises à la pente moins serrées.

La dessiccation des récoltes tardives a été contrariée par un mois d'octobre excessivement brumeux et humide. On a souvent dû utiliser les brasseurs pour assainir les tabacs.

Les quelques planteurs qui ont tardé la dépense et la mise en masses et ceux qui ont négligé la protection des masses ont été victimes d'avaries causées par les moisissures.

Grâce aux soins de la plupart des planteurs, les récoltes sont bien meilleures que l'an dernier dans l'ensemble et les mauvaises récoltes, qui étaient la règle en 1933 sont devenues l'exception.

La livraison de la récolte est prévue vers la première semaine de février, la préparation devra donc être entreprise sous peu.

Les indications suivantes sont rappelées aux planteurs :

Il faut partir du principe que dans une récolte saine on trouve cinq catégories de feuilles :

1^{re} Les feuilles fines ;
2^{re} Les feuilles non fines ;
3^{re} Les feuilles deservées ;
4^{re} Les feuilles épaisses et grossières ;
5^{re} Les feuilles déchirées et avariées.

Dans le triage il doit être tenu compte des longueurs, les feuilles après triage sont assorties par longueur, on en fait des manques de vingt-cinq feuilles, la vingt-cinquième formant le lien.

Les feuilles, dans les manques, ne doivent être ni pliées ni aplaties, le lien doit être placé à trois centimètres des caboches, bien alignés. La feuille servant à faire le lien doit être de même qualité que la manque, et ne doit pas être tordue comme un lien d'osier. Le parenchyme en est roulé et la côte médiane doit être placée en dessus. Il est recommandé de ne pas trier des tabacs trop coupés, de loger les bannes de manques dans des locaux sains et les faire peu volumineux. Faute de ces précautions on risque la fermentation en banc qui altère gravement les récoltes.

CHARACTÈRES DE CHAQUE CATEGORIE

Feuilles fines A¹ et A² longueur minimum 30 cm.

A¹ : Feuilles à côtes et nervures fines, de tissu fin, résistant, de coloration claire ou légèrement bronzée.

A² : Mêmes caractères que ci-dessus, mais très légèrement avariées, de coloration foncée ou bigarrée.

Feuilles non fines B¹ et B² longueur minimum 35 cm.

B¹ : Feuilles à côtes et nervures pas trop accusées, peu ou non tordues, de tissu non fin, résistant, de coloration claire ou légèrement olivâtre.

B² : Mêmes caractères que ci-dessus, mais légèrement avariées, de coloration foncée ou bigarrée.

Feuilles deservées C

longueur minimum 25 cm.

Feuilles basses saines à tissu maigre, encore résistant, de coloration jaune clair ou bronzée, sauf les feuilles vert poireau.

Feuilles grossières D toutes longueurs

Feuilles supérieures à tissu épais, grosses côtes et nervures, et toute feuille ne présentant pas les caractères des catégories A B C.

Feuilles déchirées ou avariées H

Toutes feuilles encore utilisables pour les fabrications, quoique détériorées par la fermentation, les moisissures et les accidents consécutifs aux manipulations. Faire le triage par degré d'avarie. Les feuilles de coloration vert poireau sont toujours à classer en H.

PROVENANCE DES FEUILLES

Les feuilles fines proviennent généralement du milieu de la plante (feuilles médianes).

Les feuilles non fines sont extraites des feuilles médianes un peu épaisses et des feuilles supérieures non grossières.

Les feuilles deservées sont triées dans les feuilles basses. On extrait parfois aussi des feuilles fines de cette catégorie lorsque la cueillette en a été faite de bonne heure et la dessiccation bien conduite.

Les feuilles grossières proviennent des feuilles supérieures épaisses mais saines. On classe aussi dans cette catégorie toute feuille saine de moins de 25 cm, et toute feuille ne pouvant entrer dans les catégories A, B, C.

Les feuilles à classer en H sont les feuilles avariées de toute provenance. Elles doivent encore être utilisables pour les fabrications. On classera donc ces feuilles par degré d'avarie, de manière qu'il ne soit rejeté des classements que des feuilles réellement sans valeur.

Les planteurs doivent livrer la totalité de leur tabac, y compris les débris, qui sont à livrer en vrac dans des sacs ou du papier d'emballage.

EMBALLAGE

La veille du jour fixé pour la livraison, les planteurs procèdent à l'emballage. Les manques sont mises en balles par qualité et longueur et enveloppées de papier d'emballage.

Chaque balle doit porter sur une étiquette le nom du planteur, un numéro d'ordre et le nombre de manques qu'elle contient. Il est établi ensuite une liste des balles sur une feuille avec le nombre de manques dans chaque balle. Le poids de chaque balle peut être inscrit sur cette liste si les planteurs désirent contrôler les pesées à la livraison.

La liste doit être présentée à la livraison avec un laissez-passer qui a été à prendre à la recette buraliste la veille et doit accompagner les récoltes.

Il est recommandé de ne pas faire de mélange de qualité dans les balles, le classement pouvant se faire sur la qualité inférieure trouvée.

LIVRAISONS

Les planteurs devront prendre connaissance, dans les Mairies, de leur date individuelle de livraisons et conduire leurs récoltes à la gare de Mauves, de manière à être présents à 7 heures du matin.

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

(Suite)

Canal de Nantes à Brest. — Depuis plusieurs années déjà, l'état semble se désintéresser de la navigabilité du Canal de Nantes à Brest. Celui-ci, déjà coupé par le barrage de Guerdan, devient impraticable entre Redon et Nantes, par suite de manque d'eau.

Cette situation n'est pas seulement préjudiciable aux marins de l'Ouest, mais elle cause aussi une gêne considérable aux transactions entre commerçants, industriels et agriculteurs des départements de Loire-Inférieure, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Finistère privés d'un mode de transport particulièrement économique.

La Chambre d'Agriculture joint son action à celle du Syndicat des marins, des Conseils généraux et des Chambres de Commerce pour qu'on revienne, enfin, à des conditions de navigabilité satisfaisantes.

Congrès de l'Agriculture française. — A la suite de pourparlers entre la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure et la Confédération Nationale des Associations Agricoles, celle-ci a bien voulu accepter d'organiser à Nantes le Congrès de l'Agriculture française en 1935. Ce Congrès se tiendra à la fin du mois d'avril.

Vignes à complant. — La Chambre d'Agriculture, appuyant un vœu émis par le Conseil général à sa dernière session, a décidé de demander à M. le Ministre de l'Agriculture de faire le nécessaire pour que cette question de vignes à complant soit soumise au Parlement au plus tôt et résolu par lui, en respectant les intérêts réciproques des parties.

Circulation des fruits à cidre. — L'Assemblée s'est occupée de la question des fruits à cidre, d'une législation récente a soumise à des droits d'autant plus onéreux qu'ils atteignent actuellement la valeur des pommes.

Elle a décidé de poursuivre l'action déjà entreprise pour obtenir la modification du régime actuel.

Abatage des talus aux carrefours. — Dans le but fort louable d'augmenter la visibilité aux carrefours, le Service vicinal procède à l'abatage des talus et à leur remplacement par des clôtures de poteaux en ciment et de fil de fer.

La façon dont cette opération est réalisée soulève de sérieuses critiques.

La Chambre a examiné cette question. Elle estime qu'il serait désirable que le modèle de clôture nouvelle soit choisi, pour chaque cas particulier, par un accord entre le Service vicinal et le propriétaire intéressé et que la réalisation de ces clôtures soit faite de façon plus sérieuse.

Si vous voulez une ONDULATION ELECTRIQUE INDEFINISSABLE garantie malgré la pluie...

chez CALLOCE 10, Rue Crébillon — NANTES Vous aurez un travail soigné et consciencieux aux plus bas prix.

TOURNÉE de la Camionnette-Exposition de la Société des Potasses d'Alsace en Loire-Inférieure du 16 au 23 décembre 1934

Dimanche 16 décembre : Maumusson, sortie de la messe de 8 heures, Salle école publique des garçons ; conférence de M. Chaquin, directeur des Services agricoles.

Lundi 17 décembre : Tiffé, à 19 heures, Salle école publique des garçons ; conférence de M. E. Le Bot, professeur d'agriculture adjoint à la D. S. A.

Mardi 18 décembre : Casson, à 19 heures, anciennes classes, Salle de la Mairie ; conférence de M. Le Bot.

Mercredi 19 décembre : Héric, à 19 heures, Salle Jeanne-d'Arc ; conférence de M. Chaquin.

Jeudi 20 décembre : Saint-André-des-Eaux, à 19 heures, Hôtel Lecorre.

Vendredi 21 décembre : Herbignac, à 19 heures, Salle de la Mairie ; conférence de M. Le Bot.

Samedi 22 décembre : Missillac, à 19 heures, Salle Saint-Pierre.

Dimanche 23 décembre : Fégréac, à la sortie de la messe de 8 heures, Salle paroissiale.

Entrée gratuite. Tous les cultivateurs sont cordialement invités aux conférences et à la séance de cinéma qui suivra.

Les plus importantes pépinières de TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES Spécialité Muscadet, greffes sélectionnés. Prix-courant franco sur demande. E. LEMERLE, Le Lion d'Or, à Nantes On demande des représentants.

Grands Réseaux de Chemins de Fer français

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, les billets d'aller et retour délivrés à partir du jeudi 20 décembre 1934 seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au lundi 7 janvier 1935 inclus. Profitez de cette validité exceptionnelle pour passer en famille vos vacances de fin d'année.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

114. — VIGNOBLES et PEPI- NIÈRES des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel blanc n° 4986, 5409, 6980 ; Seibel rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 7053, 8745, 8748, 8916, 11803 ; Coudere 13 ; Bertille-Seyve 2846 ; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Auguste Ferrier, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

131. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, Domaine de la Ronde, à Jaumay-Clay (Vienne).

143. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES hybrides producteurs directs des meilleures variétés sélectionnées ; boutures et plants racinés ; plants extra.

Hybrides blancs : Seibel n° 880, 4986, 6468 ; Baco 22 A ; Noah. Hybrides rouges : Seibel n° 4643, 5455 ; Baco n° 1 ; Gaillard n° 2 ; Othello. Très beaux plants greffés bien soudés et racinés, greffons sélectionnés, greffe anglaise, à la main, sur 3309 ; Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Seibel 5455, Authenticité garantie. S'adresser à Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Prix-courant franco sur demande.

146. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés : Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard ; greffons sélectionnés. Hybrides n° 4986 blanc, 4643 roi des noirs, 5455 rouge ; Baco range n° 1, Baco blanc 22 A, Bertille-Seyve 450, Noah et Othello. Souscription aux plants greffés et racinés pour l'automne 1935, aux meilleures conditions possibles. S'adresser à M. Menoux Auguste, viticulteur au Guideau, La Chapelle-Basse-Mer ; 36 ans d'expériences en plants de vigne.

148. — A vendre PLANTS DE VIGNES hybrides producteurs directs racinés, en plants extras : Blancs : Seibel 880, 4986, 5061, 5409, 6468. Baco 22 A, Bertille-Seyve 450, Gaillard 157. Rouges : Seibel 4643 (le Roi des Noirs), 5163, 5437, 5455, 5487, 6905, 8745 ; Baco n° 1, Bertille-Seyve 2862, Gaillard 2.

Greffes extras sur 3309 ; Muscadet, Colombard.

Hybrides nouveaux : Rouges : Seibel 7053, 8745, 8916. Blanc : Seibel 10.173. Prix-courant franco.

Authenticité garantie sur facture. S'adresser chez A. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer.

153. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Courpie (Maine-et-Loire) offrent PLANTS DE VIGNES greffés : Muscadet, Gros-Plant, Groslo, Pinot, Colombard, etc., plants extra et hybrides racinés et greffés 4986, 4643, 5409, 6468, 7053, Baco, Bertille-Seyve, Othello, etc., à de bonnes conditions.

10 Pommières, tiges 2 mètres, 10 à 12 cm. de tour, 120 fr. ; 8 à 10 cm. de tour, 90 fr. Poiriers basse tige variés, 40 fr. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

158. — A vendre, PETIT TRACTEUR huit chevaux, avec charrie, remis à neuf. S'adresser au Syndicat.

160. — A vendre, BEAUX PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser Robert-Morice, à Sainte-Luce (Loire-Inférieure).

162. — A affermer pour le 1^{er} novembre 1935, une BORDERIE de 7 hectares, située commune de Saint-Herblain. S'adresser au Syndicat.

166. — A louer à moitié fruits en prix en nature, pour Toussaint 1935, FERME de 20 hectares environ. Excellentes cultures. S'adresser à M. Guy du Chatelier, Saint-Léger-Vignes (Loire-Inférieure).

167. — A vendre VEAU mâle normand, inscrit grande origine, petit-fils de Buffalo-Bil. S'adresser à M. Barré, les Sorinières.

DEMANDES

146. — MENAGE 55 ans, sans enfant, demande place jardinier, toutes mains ; femme basse-cour ou

cuisine. Très bonnes références. S'adresser au Syndicat. 147. — On demande une FEMME de toute confiance pour garder habitation campagne. Bonnes conditions. S'adresser au Syndicat.



Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour : Nantes, le 13 décembre.

Farine de froment..... 171 Blé nouveau (officiel)..... 108 50 Avoines grises ou noires..... 48/49 Avoines bigarrées..... 45 Sarrasin Bretagne..... 59/60 Sarrasin Loire-Inférieure..... 62 Orge indigène (Côtes-du-N.)..... 58 Son bonne fabrication..... 47

Ces prix s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 12 décembre

VEAUX : 490. — Le demi-kilo sur pied : 2,50 à 4,75. Tous les kilos payables. MOUTONS : 190. — Le demi-kilo : 1,50 à 2,25. 2^e qual. : 2,25 à 2,75 ; 3^e qual. : 2,75 à 3,25 ; 4^e qual. : 3,25 à 3,75 ; 5^e qual. : 3,75 à 4,25 ; 6^e qual. : 4,25 à 4,75 ; 7^e qual. : 4,75 à 5,25 ; 8^e qual. : 5,25 à 5,75 ; 9^e qual. : 5,75 à 6,25 ; 10^e qual. : 6,25 à 6,75 ; 11^e qual. : 6,75 à 7,25 ; 12^e qual. : 7,25 à 7,75 ; 13^e qual. : 7,75 à 8,25 ; 14^e qual. : 8,25 à 8,75 ; 15^e qual. : 8,75 à 9,25 ; 16^e qual. : 9,25 à 9,75 ; 17^e qual. : 9,75 à 10,25 ; 18^e qual. : 10,25 à 10,75 ; 19^e qual. : 10,75 à 11,25 ; 20^e qual. : 11,25 à 11,75 ; 21^e qual. : 11,75 à 12,25 ; 22^e qual. : 12,25 à 12,75 ; 23^e qual. : 12,75 à 13,25 ; 24^e qual. : 13,25 à 13,75 ; 25^e qual. : 13,75 à 14,25 ; 26^e qual. : 14,25 à 14,75 ; 27^e qual. : 14,75 à 15,25 ; 28^e qual. : 15,25 à 15,75 ; 29^e qual. : 15,75 à 16,25 ; 30^e qual. : 16,25 à 16,75 ; 31^e qual. : 16,75 à 17,25 ; 32^e qual. : 17,25 à 17,75 ; 33^e qual. : 17,75 à 18,25 ; 34^e qual. : 18,25 à 18,75 ; 35^e qual. : 18,75 à 19,25 ; 36^e qual. : 19,25 à 19,75 ; 37^e qual. : 19,75 à 20,25 ; 38^e qual. : 20,25 à 20,75 ; 39^e qual. : 20,75 à 21,25 ; 40^e qual. : 21,25 à 21,75 ; 41^e qual. : 21,75 à 22,25 ; 42^e qual. : 22,25 à 22,75 ; 43^e qual. : 22,75 à 23,25 ; 44^e qual. : 23,25 à 23,75 ; 45^e qual. : 23,75 à 24,25 ; 46^e qual. : 24,25 à 24,75 ; 47^e qual. : 24,75 à 25,25 ; 48^e qual. : 25,25 à 25,75 ; 49^e qual. : 25,75 à 26,25 ; 50^e qual. : 26,25 à 26,75 ; 51^e qual. : 26,75 à 27,25 ; 52^e qual. : 27,25 à 27,75 ; 53^e qual. : 27,75 à 28,25 ; 54^e qual. : 28,25 à 28,75 ; 55^e qual. : 28,75 à 29,25 ; 56^e qual. : 29,25 à 29,75 ; 57^e qual. : 29,75 à 30,25 ; 58^e qual. : 30,25 à 30,75 ; 59^e qual. : 30,75 à 31,25 ; 60^e qual. : 31,25 à 31,75 ; 61^e qual. : 31,75 à 32,25 ; 62^e qual. : 32,25 à 32,75 ; 63^e qual. : 32,75 à 33,25 ; 64^e qual. : 33,25 à 33,75 ; 65^e qual. : 33,75 à 34,25 ; 66^e qual. : 34,25 à 34,75 ; 67^e qual. : 34,75 à 35,25 ; 68^e qual. : 35,25 à 35,75 ; 69^e qual. : 35,75 à 36,25 ; 70^e qual. : 36,25 à 36,75 ; 71^e qual. : 36,75 à 37,25 ; 72^e qual. : 37,25 à 37,75 ; 73^e qual. : 37,75 à 38,25 ; 74^e qual. : 38,25 à 38,75 ; 75^e qual. : 38,75 à 39,25 ; 76^e qual. : 39,25 à 39,75 ; 77^e qual. : 39,75 à 40,25 ; 78^e qual. : 40,25 à 40,75 ; 79^e qual. : 40,75 à 41,25 ; 80^e qual. : 41,25 à 41,75 ; 81^e qual. : 41,75 à 42,25 ; 82^e qual. : 42,25 à 42,75 ; 83^e qual. : 42,75 à 43,25 ; 84^e qual. : 43,25 à 43,75 ; 85^e qual. : 43,75 à 44,25 ; 86^e qual. : 44,25 à 44,75 ; 87^e qual. : 44,75 à 45,25 ; 88^e qual. : 45,25 à 45,75 ; 89^e qual. : 45,75 à 46,25 ; 90^e qual. : 46,25 à 46,75 ; 91^e qual. : 46,75 à 47,25 ; 92^e qual. : 47,25 à 47,75 ; 93^e qual. : 47,75 à 48,25 ; 94^e qual. : 48,25 à 48,75 ; 95^e qual. : 48,75 à 49,25 ; 96^e qual. : 49,25 à 49,75 ; 97^e qual. : 49,75 à 50,25 ; 98^e qual. : 50,25 à 50,75 ; 99^e qual. : 50,75 à 51,25 ; 100^e qual. : 51,25 à 51,75 ; 101^e qual. : 51,75 à 52,25 ; 102^e qual. : 52,25 à 52,75 ; 103^e qual. : 52,75 à 53,25 ; 104^e qual. : 53,25 à 53,75 ; 105^e qual. : 53,75 à 54,25 ; 106^e qual. : 54,25 à 54,75 ; 107^e qual. : 54,75 à 55,25 ; 108^e qual. : 55,25 à 55,75 ; 109^e qual. : 55,75 à 56,25 ; 110^e qual. : 56,25 à 56,75 ; 111^e qual. : 56,75 à 57,25 ; 112^e qual. : 57,25 à 57,75 ; 113^e qual. : 57,75 à 58,25 ; 114^e qual. : 58,25 à 58,75 ; 115^e qual. : 58,75 à 59,25

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

27 Juillet. — Nos fermiers de Saussay viennent d'avoir une petite fille et ma mère m'a envoyée chez eux, tantôt, porter avec nos compliments, quelques friandises à la nouvelle maman.

Toute ma vie je me rappellerai cette promenade.

Je suis si troublée, si émue, que je ne sais si je pourrai raconter clairement tout ce qui m'est arrivé aujourd'hui.

D'abord le départ dans la victoria avec Auguste sur le siège du cocher ; puis, en route, nous croisons une automobile que je crois être celle de monsieur Spinder, mais le chemin faisait un détour et je n'ai pu reconnaître celui qui la conduisait.

Enfin, nous arrivons à Saussay où tous les parents de nos fermiers se trouvaient réunis autour de la jeune mère.

Vivement, je fais les commissions de

maman, m'informe de tous, distribue les cadeaux et pendant qu'Auguste va « prendre un coup de cidre » en l'honneur du petit poupon, je m'échappe et gagne la petite chapelle du Saussay.

C'est une minuscule église, au haut d'un rocher dénudé. On y accède par un étroit raidillon en pente assez marquée.

On n'y dit la messe qu'une fois par an, le jour du pèlerinage. Le reste du temps, elle est ouverte à tous, mais on n'y voit jamais personne.

De cette chapelle, on découvre un point de vue admirable.

Puisque l'occasion s'offre à moi d'y monter, je m'empresse d'en profiter.

Et bientôt, essouffée, le visage animé par mon ascension, j'entre dans le petit sanctuaire, désert comme toujours. Une vingtaine de prie-dieu l'emplissent entièrement.

Quelle ardente prière, je fis d'abord, demandant au ciel de tous mes vœux, la grâce de retrouver mon père ; mais, soudain, mon recueillement est troublé.

Un pas a résonné sur les dalles et quelqu'un est venu s'agenouiller derrière moi.

Le fait est si rare que, malgré moi, je tourne un peu la tête...

Stupeur !

Monsieur de Rouvalois est là !

Il est là, si près de moi, que je perçois le bruit de sa respiration et qu'il va peut-être entendre les battements précipités de mon cœur.

Dans la chapelle, le grand silence est

revenu mais ma prière est suspendue, et c'est en vain que je veux la reprendre : mes lèvres la murmurent sans que mon esprit y contribue.

Et je songe avec terreur au jugement que porterait ma mère si elle pouvait me voir en ce moment, elle qui si tendrement l'autre soir, m'a affirmé sa confiance en moi.

Oh, que je voudrais être loin... très loin ! Je ne puis rester là : il ne faut pas.

Cette pensée s'impose à mon esprit. Il y a de l'incorrection dans la présence du jeune homme, auprès de moi, en cet endroit solitaire, et j'ai bien grief de m'exposer à cette situation gênante.

Mais peut-être sa présence n'est-elle due qu'à un hasard ? Pourquoi lui faire un crime de ce qu'il ne pouvait probablement prévoir ? Si je m'éloigne, il ne me suivra pas. Sa respectueuse correction m'a-t-elle jamais fait défaut !

Je cherche à m'abuser moi-même. A ma pauvre émotion, je sens bien qu'il me suivra et qu'il n'est ici que parce que j'y suis.

Je me lève, décidée à dominer l'état fébrile qui m'agite.

Au surplus, que signifie cette folle agitation ! Le marquis n'est-il pas l'être le plus loyal et le plus généreux que je connaisse, puis-je redouter de sa part la moindre indécence ? Et où serait vraiment le mal d'échanger avec lui une poignée de main et quelques banales paroles.

S'il y a de l'incorrection quelque part, n'est-ce pas dans mes pensées que je ne

sais plus dominer, dans mon cœur qui est tout entier possédé d'une image, dans ma vagabonde imagination que j'ai laissée chevaucher sans frein.

Oh, mère, pourquoi m'avez-vous mise sur mes gardes, l'autre jour ! Votre subtile recommandation n'a servi qu'à préciser mon trouble intime et à me donner l'idée du mal alors que tous mes actes et toutes mes pensées étaient encore remplis de la plus naïve confiance.

Après un grand signe de croix, j'ai gagné la sortie de la chapelle, mais derrière moi, je sens trop bien que le marquis me suit de près et il est là contre moi !

Et je me tourne vers lui, n'ayant que ces mots aux lèvres, qui sont un reproche : — Vous... oh pourquoi ?

— Il me semblait bien voir avoir aperçu de loin, l'envie m'a pris de m'en assurer et mon auto s'est amusé à suivre votre voiture.

Il sourit, cherchant un encouragement dans mes yeux.

Voyant que je me tais, il explique encore : — Je suis monté dans l'espoir de vous voir, de vous parler...

— Me parler ?

— Oui, prendre de vos nouvelles.

— Ah, Oui !

Ma voix, dont je domine les inflexions flétries, me semble résonner fausement auprès de la sienne si doucement prenante.

Le jeune homme se tait parce qu'il sent

que des prétextes s'accrochent mal avec nos pensées. Cependant, mon air raidi le déroute et c'est en hésitant qu'il reprend bientôt.

— Comme vous êtes restée longtemps dans cette ferme ! Je croyais que vous n'en sortiriez pas !

— Vous m'avez vue entrer ?

— Oui.

— Et vous m'avez attendue ?

— De loin... forcément !

— Comme l'autre jour ?

Il me regarde, hésite ; puis, simplement, confirme : — Oui, comme l'autre jour... j'ai été plus heureux aujourd'hui : vous êtes seule.

— Mais j'aurais aussi bien pu monter ici en compagnie.

— Eh bien, tant pis... je vous aurais saluée de loin.

Il avoue donc que sa présence auprès de moi est incorrecte !

De nouveau, nous gardons le silence, mais ses yeux qui cherchent toujours à rencontrer les miens, sont plus troublants que sa voix.

Et pour fuir le trouble obscur qu'ils éveillent en moi, je veux prendre congé : — On m'attend, il faut que je retourne. Je vais descendre par ce sentier et vous...

Ici, je m'arrête ; puis, j'ajoute, la voix plus molle soudain.

— Et vous, soyez généreux ! On pourrait mal interpréter votre présence à mes

côtés... ma mère surtout... prenez une autre route !

Mais il rit : — Laquelle ? Il n'y en a qu'une et à moins que vous n'exigiez que je me casse le cou en essayant de descendre de ce rocher par la voie la plus rapide du vide, vous êtes obligée de supporter ma présence jusqu'au bas de cette

Et c'est vrai !

Il lui suffirait de me barrer le minuscule chemin et je ne pourrais m'en aller. Je suis à sa merci.

Cette idée traverse en éclair mon cerveau et je recule bêtement, bien que je le sache incapable de me retenir malgré moi.

Il a vu mon geste et il me regarde aburi.

— Oh, fait-il offensé de ce qu'il croit comprendre enfin dans mon attitude. Vous êtes libre, mademoiselle de Borel. Je n'ai nullement l'intention de vous imposer ma présence.

De la rancune se devine dans son ton subitement glacial et je n'ai pas besoin qu'il se range de côté et me dise « passez, mademoiselle ! » pour deviner qu'il est fâché et que je l'ai blessé gratuitement.

Navrée et interdite, je reste immobile, tournée vers lui. Quoi dire pour réparer ma maladresse ? Je tremble que le moindre mot n'aggrave la situation ou ne passe mon désir.

Et je me décide à m'éloigner.

— Au revoir, monsieur.

— Adieu, mademoiselle. (A suivre).

Le CHIC de PARIS
Au bas des Marches du Bon-Pasteur
NANTES

SOLDE MANTEAUX ROBES VESTES

25 % de RABAIS

VIGNES Les meilleurs plants
Les meilleurs prix

Pépinières les plus importantes du Massonnais
tous les produits de l'Éclair.

Plants gratuits pour toutes régions. Expéditions directes
les plus recommandables. Ventes gratuites. Éclair. Expéditions.

ÉTABLISSEMENTS VITICOLES
C. LÉTOURNEAU, Propriétaire, Maître
à BUREAU (Saint-Jean-de-Léger)

Maison de culture spécialisée l'entretien de tous les
produits sur facture. Catalogue prix courant franco. Téléphone 21-1

Assez de souffrir sans espoir !

Installé chez vous tout à votre aise, votre rhumatisme, cet impitoyable bourreau, vous met à la torture. Tendant vos nerfs, tordant vos os, paralysant vos mouvements, il vous rend la vie absolument intolérable.

Ne perdez pas l'espoir d'en venir à bout ! Votre mal n'est pas sans remède. Ce qu'il faut, c'est purger votre sang de l'excès d'acide urique, accumulé peu à peu dans votre organisme et qui est la cause de toutes vos souffrances.

Pour cela, point n'est besoin de drogues compliquées ni coûteuses ; la nature a mis à notre portée le soulagement et la guérison de nos maux.

Avec une patience infinie, un moine dauphinois, le Père Géraud de l'abbaye de Durbon, a consacré une partie de sa vie à l'étude des « simples ». Le résultat de ses recherches est la merveilleuse

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

qui, depuis plus d'un siècle, opère chaque jour des guérisons quasi miraculeuses. Composée uniquement de sucs de plantes alpestres, cette tisane est un dépuratif naturel incomparable. Elle dissout les cristaux d'acide urique qui encombreront vos articulations et les durcissent, elle désintoxiquera votre sang, le raffraîchira et fera disparaître vos souffrances.

Essayez-la aujourd'hui même, c'est le meilleur moyen de vous convaincre de son efficacité.

22 Février 1931.

Je suis heureux de vous faire connaître les résultats que j'ai obtenus grâce à votre Tisane des Chartreux de Durbon. Je souffrais de rhumatismes articulaires depuis trois ans. J'ai pris six flacons de votre merveilleuse Tisane et aujourd'hui je ne sens absolument rien.

Avec reconnaissance je ferai connaître votre merveilleuse Tisane parmi mes relations.

M^{me} DADOLLE,
7, avenue Molière, à Pierrefitte (Seine).

Pépinières Américaines

DE L'OUEST
Eugène GIRAULT

Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)
Tél. 3 et 75

Expositions Nationales
Tours, Paris
4^e Prix, Médailles d'Or
H. Goussier, M. du Jury

50 hectares Vignes et Pépinières
Plants greffés des meilleurs
variétés - Reproduction
directe recommandée

Vastes Champs
de Pêche, Hêtres
Champs d'Expériences
Sélectionnés garantis

CATALOGUE SUR DEM.
Agents sérieux acceptés

PÉPINIÈRES
J. BECIGNEUL
48, Rue des Hauts-Pavés - NANTES
Téléphone 110-74
Tous ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande

Quinte sur toute la journée !

Cette toux ne lui laissait aucun repos. Il ne pouvait même plus concentrer ses pensées sur ses affaires. Mais il lui a suffi d'un flacon de Sirop TELL — qu'un ami lui avait recommandé — pour que cette torture disparût. Et il a pu reprendre goût au travail.

SIROP

Cell

DANS TOUTES LES PHARMACIES

QUE VOUS SOYEZ

ACHETEUR !...

D'UNE ECREMEUSE
D'UNE MACHINE À COUDRE
D'UN TANDEM
D'UNE BICYCLETTE

Course
Route
Dame ou Enfant

Une seule Marque
mais la Meilleure

STELLA

La plus connue
La plus appréciée

Catalogues - Renseignements
Liste des Représentants

FONTENEAU, Fabricant
21, Chaussée de la Madeleine, NANTES
En vente chez tous les AGENTS
de la marque STELLA

Utilisez le Potazote

la Chimie de la Grande Garrière

Adressez-vous à la
C^e de St-Gobain
Direction Générale des Affaires
Commerciales des Produits Chimiques
1, place des Saussaies, Paris
(ou à ses Agents)

Un résultat entre
MILLE
(sur culture de
bonnes terres)

M. MERCIER, à la Bouteille-Saint-Jean-de-Corps (Loire-Inf.)
Fumure courante sans Potazote... 23.000 kgs
Fumure courante AVEC POTAZOTE
(300 kgs)... 28.000 kgs

SCORIES THOMAS

TOUJOURS
A LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

Pub. H. Dannaud

Le tourteau fait la graisse

Ces 3 porcs "LARGE WHITE" sont nés, ont été élevés et engraisés chez M. BERTRIN, Porcherie du Château de Seguin à Lignan (G^{re}). Ils ont obtenu le prix d'honneur au Concours Général Agricole de Paris. Ces animaux ont reçu dans leur ration du tourteau d'arachide Rufisque.

Le tourteau d'arachide Rufisque CROIX-VERTE est le plus riche de tous les tourteaux. Il possède 58 % de matières azotées alliées à 8 % environ de matières grasses. C'est l'aliment complémentaire le meilleur marché, parce que le plus nutritif. Si vous voulez avoir de beaux porcs, donnez-leur du tourteau d'arachide Rufisque

CROIX-VERTE

Quand vous êtes à court d'aliments ordinaires ou lorsque vous voulez élever plus d'animaux que votre terre ne le permet, donnez

NUTRIX
phosphaté

Aliment rationnel et complet, renfermant, en doses équilibrées, les quatre principes vitaux : azote, graisse, hydrocarbures et phosphates. Stimule l'appétit. Active l'engraissement. Augmente la production du lait. Facilite l'ossification. Fortifie le muscle chez les jeunes animaux.

GRANDE HUILERIE BORDELAISE A BORDEAUX

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Tisane, le flacon... 14.80
Baume, le pot... 8.95
Pilules, l'étui... 8.50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

Incrévable BAUDOU

Modèle 1934 garanti - Souplesse incomparable
En vente chez votre garagiste

Renseignements et Réclamations :
BAUDOU, LES EUSSEY (Gironde)
Tout acheteur participe à la Loterie Nationale



U NOYER

Une affaire sans précédent,
3 CHAMBRES au choix
3 bois : noyer, acajou, palisandre.
Un seul prix, **1975 F**
Unique avec toute sa literie
1^{re} qualité, matelas laine blanche. Les 8 pièces.

2600 F

Ces 3 mobiliers sont contre-plaqués sur chêne et d'une fabrication très lourde.

1 ARMOIRE largeur 140 cent. portes gaibées de milieu

1 GRAND LIT forme gaibée lisse dessus

1 TABLE de NUIT en noyer

nous vous donnons la garantie la plus formelle.

ACAJOU

E. Lefroid

ANGERS - 5 et 6, Place de Lorraine
NANTES - 3, Quai Penhivier, 14, Rue Barillet

ACHETEZ AVANT LE 31 DÉCEMBRE, NOUS LIVRERONS A VOTRE CONVENANCE